

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 11 (1882)
Heft: 3

Artikel: L'A B C D de l'accompagnement du plain-chant
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039887>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

primaire d'écrire « entr'acte » ou « entr'actes » « village en ruine » ou « villages en ruines. » Ce sont des finesses que le maître doit avoir pénétrées pour son propre compte, mais dont il ne doit pas entretenir ses élèves.

2° *Il faut épargner aux jeunes enfants les définitions* ; elles sont très claires pour ceux qui connaissent déjà les choses, mais elles n'apprennent rien à celui qui ne les connaît pas. Elles sont bonnes pour aider à retenir des explications déjà données. Par exemple, si l'on dit aux enfants : le mot *ve. be* exprime un état ou une action et qu'on lui demande de citer un verbe, l'enfant pourra nommer un substantif et répondre « maladie » ou bien « marche. » Ces mots expriment bien, en effet, un état ou une action. Faire connaître les verbes aux enfants en les citant, c'est la meilleure manière de les leur apprendre.

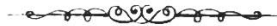
Un autre abus à éviter dans l'enseignement de la grammaire, c'est *l'emploi excessif de l'analyse logique*. L'enfant n'a nul besoin de la connaître dans tous ses détails. Il convient de lui apprendre à distinguer dans toute proposition les parties essentielles : le sujet, le verbe, l'attribut et le complément et quant aux propositions, il suffit qu'il distingue les principales, les incidentes et les subordonnées. Du reste, tout ne peut pas être mis en analyse logique dans la langue française ; il y a des phrases qui ne peuvent pas entrer dans la logique. Comment analyser logiquement cette phrase ? « Ce que c'est que de nous ? » La logique et la grammaire ne vont pas toujours ensemble.

Une chose qu'il est utile de faire connaître aux enfants, c'est l'emploi du pronom relatif dans des phrases telles que celles-ci : l'arbre que j'ai vu planter est en fleur ; la lettre que j'ai reçue de ma sœur m'a fait plaisir, etc.

Conclusion.

En résumé, pour que l'enseignement grammatical soit vraiment ce qu'il doit être à l'école primaire, il faut que l'instituteur, ou l'institutrice sachent le rendre attrayant. Voilà tout le secret. Notre langue nationale, c'est peut-être le meilleur de l'héritage de nos pères, bien que nous ne l'apprécions pas assez parce qu'il nous semble tout naturel de le posséder. Cet héritage est confié surtout aux femmes ; c'est par les femmes que les langues se transmettent. On dit : « la maison paternelle, mais la langue maternelle. »

Que l'institutrice ne néglige rien pour rendre notre langue nationale chère aux enfants ; Qu'elle leur dise que c'est la première formée en Europe et que pendant le XII^e et le XIII^e siècles les nations voisines lisaient et admiraient les œuvres de nos poètes ; qu'aujourd'hui, la langue française est celle de la diplomatie et celle que tout homme cultivé connaît après sa langue maternelle ; que c'est par elle enfin que nous conversons, comme je vous le disais d'abord avec nos ancêtres et nos descendants.



L'A B C D de l'accompagnement du plain-chant

I

Que de fois n'entend-on pas répéter que l'on ne trouve nulle part une méthode simple et pratique pour l'accompagnement du plain-chant ? Cependant, des méthodes, on en trouve assez, et

de bonnes, voire même d'excellentes. Depuis l'éminent Fétis qui a publié un cours d'harmonie d'une grande valeur jusqu'à Hannon, Grosjean, etc., et jusqu'aux auteurs bien moins connus, on trouve des méthodes en grand nombre, toutes plus ou moins vantées et appréciées. Chose étrange, chaque auteur à la prétention d'être très clair, très simple, à la portée de tous, et les jeunes élèves qui se servent de leurs méthodes trouvent celles-ci toujours trop compliquées. Il en est même, qui prétendent apprendre en six leçons à accompagner le chant ; d'autres vont moins loin : en suivant leur enseignement, un organiste sera formé en deux mois. Que l'on se procure donc au plus tôt ces méthodes précieuses et en quelques semaines une pléiade de virtuoses surgiront de toutes parts et viendront généreusement offrir le concours de leurs talents pour donner un nouvel éclat à la célébrité dont jouit le grand orgue de Fribourg. Effet merveilleux de merveilleuses méthodes !

Devenir bon organiste n'est pas chose facile ; ne le devient pas qui veut ; il faut des dispositions naturelles et commencer de très bonne heure. Aussi, notre bon M. Vogt peut être tranquille sur son orgue de Saint-Nicolas ; les merveilleuses méthodes d'orgue ne lui susciteront pas des concurrents bien redoutables.

Cependant, sans être organiste dans toute la force du terme, on peut, avec des talents tout ordinaires, parvenir à accompagner passablement le plain-chant, et par là rendre de réels services dans les églises de la campagne. Qu'importe à un auditoire de la campagne qu'une succession d'accords soit plus ou moins correcte ? Quel est celui qui fera à l'organiste-paysan un crime d'avoir usé d'un accord de septième ou de suivre la méthode un peu trop dure de l'homogénéité parfaite ? N'est-ce pas suffisant que l'organiste en sache assez pour soutenir, aider le chant et ne pas fatiguer les oreilles, du reste faciles, de ses auditeurs ? A notre avis, ce qu'il faut aux églises de la campagne, c'est un accompagnement simple, lié et pur de ces stupides fioritures dont les novices sont si friands et si fiers.

Nous essayerons dans quelques articles de donner quelques conseils que nous appellerons l'*a b c* de l'accompagnement du plain-chant ; nous supposerons un jeune homme sans aucune connaissance du clavier, et nous lui dirons ce qu'il doit faire pour parvenir à accompagner le plain-chant. Ce but étant atteint, nous dirons au jeune organiste que ce qu'il sait est fort peu de chose, et qu'il ferait bien d'étudier de bonnes méthodes afin de devenir plus fort (1).

Nous nous bornerons donc aux principes les plus élémentaires de l'accompagnement du plain-chant et nous ne reculerons pas

(1) Ceux qui désireraient se procurer de bons harmoniums feront bien de s'adresser à la Rédaction du *Bulletin* qui leur donnera tous les renseignements nécessaires pour des instruments de 140 francs jusqu'à 3000.

devant les difficultés que présente l'harmonie dans certaines successions délicates. Ces difficultés nous les franchirons même avec des fautes s'il le faut, laissant au jeune organiste le soin de s'en corriger plus tard. Notre principe est celui-ci : mieux vaut un organiste qui joue avec quelques fautes remarquées seulement d'un connaisseur, que de ne rien savoir du tout.

Voici donc notre jeune élève en face d'un harmonium, instrument que nous supposons tout nouveau pour lui. Il prend place sur un siège qui ne sera ni trop haut, ni trop bas de telle manière que le clavier de l'instrument sera au niveau de ses coudes et que ses pieds reposent avec facilité et sans gêne sur les pédales de la soufflerie. Il fera manœuvrer celles-ci par un jeu lent, alternatif et plein sans aucune secousse, surtout sans forcer le mouvement lorsque le registre *expression* sera tiré ; il ralentira le mouvement ou l'accélérera selon qu'il voudra donner plus ou moins de force à son jeu.

L'exercice de la soufflerie a bien son importance et sa difficulté ; celui qui ne sait pas faire manœuvrer les soufflets comme il le faut, aura bientôt son instrument endommagé, les languettes se briseront et des fissures dans les soufflets laissent échapper du vent. Au contraire, celui qui est bien au fait de la soufflerie saura rendre son jeu moins monotone par les nuances qu'il saura produire et il conservera intact les soufflets qui sont comme les poumons de l'instrument.

En même temps que l'élève s'exercera au mouvement des pieds, il fera connaissance avec le clavier. Il y a des touches blanches et des noires. Celles-ci sont par groupes de deux et de trois. En allant de gauche à droite ou de la basse à la haute, il remarquera que la touche blanche qui précède le groupe de deux s'appelle *do* ou *ut*, et celle qui précède le groupe de trois s'appelle *fa*.

Connaissant ces deux notes l'élève trouvera la place des autres ; petit travail insignifiant, car en moins d'une minute il saura compter de *do* à *do* et trouver ainsi la gamme naturelle. Il verra alors qu'il y a plusieurs répétitions de la même gamme en sons plus aigues et plus graves et il pourra compter combien son instrument a d'octaves.

Après cette première connaissance du clavier, l'élève placera le pouce de la main droite sur le *do* qui se trouve vers le milieu du clavier, puis en le relevant, il place le second doigt sur la note voisine qui sera le *ré*, ensuite le 3^{me} doigt sur le *mi* ; arrivé là il passe le pouce sous les deux doigts et vient le placer sur la note suivante qui est le *fa*, puis, comme il a fait pour le *ré* l'élève passe le 2^d doigt, le 3^{me}, etc., jusqu'à ce que le petit doigt vienne trouver sa place sur le *do* octave du premier. Cette petite manœuvre de la main, doit être répétée longtemps en montant et en descendant, jusqu'à ce qu'on ait acquis une certaine facilité, et lorsque la main droite fera passablement ce premier exercice on se servira en même temps de la main gauche en commençant

avec le petit doigt sur l'octave grave du *do* et arrivé au sol, le troisième doigt se placera sur le *la* de telle sorte que le pouce arrivera tout juste sur le *do*.

Dans cet exercice de doigter, l'élève aura des difficultés à vaincre, ses mains n'étant pas indépendantes l'une de l'autre, et les doigts marchant en sens inverse ; souvent il se trompera, et au bout d'un quart d'heure ses doigts seront fatigués au point de lui faire mal, mais qu'importe ? en avant et courage !

Ce premier exercice n'est nullement nécessaire pour l'accompagnement du plain-chant, si je le conseille, ce n'est que pour dégourdir un peu les doigts et les familiariser avec le clavier.

L'élève qui voudrait chercher à se rendre bien maître de ses doigts, ferait bien de consulter les méthodes savantes qui lui rendraient le plus grand service ; il ferait les exercices nombreux et variés qui y sont enseignés, ce qui lui faciliterait le mouvement de ses doigts dans l'accompagnement du plain-chant.

Encore une fois, notre but n'étant pas de former des *organistes*, mais seulement de petits accompagnateurs de plain-chant pour les églises de la campagne, nous n'insistons pas davantage sur les exercices préliminaires du doigter, et nous passons aux gammes harmonisées en nous réservant cependant d'indiquer par des chiffres un doigter sinon irréprochable, du moins pas trop défectueux. Comme dans l'accompagnement du chant, il faut un jeu très lié, le doigter pour l'harmonium ou l'orgue sera nécessairement différent de celui pour le piano.

Selon la marche adoptée dans toutes les méthodes où le doigter est chiffré nous indiquerons le pouce de chaque main par le chiffre 1, l'index par le chiffre 2 jusqu'au petit doigt qui sera désigné par le chiffre 5. (A suivre.)



PARTIE PRATIQUE.

Comptabilité. Principaux actes usuels.

(Suite.)

IV. EFFETS DE COMMERCE

c) Mandat.

Bulle, le 1^{er} mars 1881.

B. P. F. 600.

Au quinze juillet prochain, veuillez payer contre ce mandat, à l'ordre de M. Duruz, la somme de *six cents* francs, valeur reçue comptant et que vous passerez suivant l'avis de

M. CARDINAUX,

L. JAQUET.

A Vevey.

NB. Le mandat commercial ne diffère de la lettre de change